

BIOGRAPHIE

Né le 24 juin 1908 à LANVENEGEN, dans le Morbihan, le Lieutenant JAMET commence sa carrière militaire le 10 novembre 1928. Il est incorporé au 97^{ème} régiment d'infanterie.

Le 1er novembre 1929, il retourne à la vie civile avec le grade de sergent.

Attiré par la gendarmerie, il s'engage et est nommé élève-garde à cheval à la garde républicaine de Paris le 17 septembre 1930.

Son aptitude au commandement ayant été remarquée, il est promu maréchal-des-logis-chef le 10 juillet 1934 puis admis le 1^{er} octobre 1936 à l'école des officiers de gendarmerie.

Sous-lieutenant le 1er octobre 1937, il est affecté le 1er janvier 1938 au commandement de la section de gendarmerie de QUIMPERLE

Le 4 septembre 1939, à l'heure de la mobilisation générale, il est muté à la prévôté de la 51^{ème} division d'infanterie sur les frontières belges et luxembourgeoises.

Il est promu lieutenant le 1er octobre 1939. Le 23 juin 1940 à TOUL, il est fait prisonnier, mais au regard de sa qualité de militaire de la gendarmerie il est libéré le 18 août et reprend ses fonctions à QUIMPERLE.

Souhaitant ardemment continuer la lutte, le lieutenant JAMET entre en 1943 en résistance au sein du réseau « ACTION », dirigé par le chef d'escadron GUILLAUDOT, commandant la compagnie du Morbihan qui dès 1941 mène une lutte acharnée contre l'occupant.

C'est lors d'une de ses actions de résistance, le 27 juin 1944, alors qu'il transporte dans sa voiture de service un poste émetteur-récepteur et des armes, qu'il est contrôlé par une patrouille allemande et aussitôt arrêté.

Incarcé à la maison d'arrêt de PONTIVY, il est lâchement fusillé le 29 juillet 1944 avec 8 autres camarades.

Son action durant l'occupation fut unanimement salué par la population de QUIMPERLE.

Le lieutenant JAMET a donné son nom à la caserne de gendarmerie de Quimperlé, ainsi qu'à une vedette de gendarmerie maritime de Brest. Une stèle honorant son souvenir se trouve à PLUMELIAU (56), lieu de son exécution.

A titre posthume, il est élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur, et décoré de la Croix de guerre 1939-45 avec palme et de la Médaille de la Résistance française, par décret du 23-02-59.